



Animateurs pour la pastorale... Pourquoi pas vous ?

Vous le savez, un établissement comme l'institution Jeanne d'Arc ne peut faire une vraie proposition pastorale sans la participation active des parents (voire des grands-parents, des grands frères et sœurs). À tous les niveaux nous avons besoin de vous et votre aide nous est précieuse!

- Pour la catéchèse ou la Culture religieuse 6^{ème}/5^{ème}
- Pour témoigner ponctuellement
- Pour accompagner une retraite, encadrer un déplacement vers l'église lors d'une messe de l'Institution
- Pour encadrer un Pèlerinage (Rosaire – Mont Saint Michel...)

C'est pourquoi nous vous lançons cet appel !

Les propositions sont variées et il n'est pas nécessaire d'être un « spécialiste » pour intégrer notre équipe. Nous vous fournissons la progression, les supports ou toute assistance dont vous aurez besoin.

Je vous remercie et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mon entier dévouement.

Mme Laure MATHELON
Chef d'établissement

✂.....

Coupon à compléter et à remettre au professeur principal de la classe de votre enfant pour le 7 septembre 2018

Madame/Monsieur..... Parent de

Adresse mail

Téléphones : Fixe..... Portable.....

Envisage de s'engager : OUI NON

Auprès de (il est possible de cocher plusieurs cases)

Catéchèse *6^{ème}/5^{ème}: **Culture religieuse :**

Témoignage ponctuel : **Accompagnement retraite :**

Encadrement des messes : **Encadrement d'un Pèlerinage ... :**

*L'engagement peut ne porter si vous le souhaitez que sur un semestre et sur un groupe d'une dizaine d'élèves.

Les informations recueillies par l'**Institution Jeanne d'Arc de Montrouge** font l'objet d'un traitement informatique destiné à recueillir les adresses, numéros de téléphone des parents de nos élèves. Les destinataires des données sont : le service administratif de l'**Institution Jeanne d'Arc de Montrouge**. Conformément à la loi « *Informatique et Libertés* » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez-vous adresser à la direction.